



COMPTE RENDU CTR de l'Armée de Terre du 16 Juin 2021

Pour cause de COVID19, ce comité technique de réseau s'est déroulé en audio conférence, toute la journée, ce qui est très loin de satisfaire vos élus.

Ce Comité Technique de Réseau s'est tenu sous la présidence du Général Hingray, Directeur des ressources Humaines.

Vos représentants **Force Ouvrière FO**, Martine Richardi et Sylvain Saisset ont déploré, une fois de plus, ce mode d'organisation ne permettant pas un dialogue optimal.

Le Général de corps d'armée **Hingray** a rappelé son attachement au dialogue social et a tenu à féliciter tous les personnels civils de l'Armée de Terre pour tous les efforts et implications dont ils ont fait preuve, durant cette période de crise.

Ordre du jour :

■ ORGANISATION CENTRALE DU MINISTÈRE

La transformation de la DRHAT a été présentée : 39 % des postes d'administration centrale basculent vers les services déconcentrés cependant une bonne partie reste en Île-de-France.

La SIMMT est confirmée en tant que Direction centrale avec détachement déconcentré.

L'organisation de la DCSIMMT est désormais une structure à trois piliers dont la seule évolution est un changement de dénomination avec trois grandes sous-directions et deux pôles.

■ DÉLESTAGE DES FONCTIONS DE CIBLERIE

Depuis le 20 avril 2021, le marché avec la société STERELA est effectif. Ce marché regroupe l'ensemble des prestations d'acquisition et de soutien des ECT (équipements de champs de tir) pour les trois armées.

Pour **Force Ouvrière FO**, il s'agit bien d'une externalisation supplémentaire !!! Même si le Sous-directeur performance et réglementation de la DCSIMMT nous explique que cette mesure a été prise afin de préserver les effectifs du MCO-T. Ce délestage consiste à redéployer les postes dont les missions ont été transférées aux industriels.

FO rappelle que même si le poste de l'agent ne se situe pas dans la cellule ciblerie et que l'agent n'occupe qu'un travail partiel en ciblerie, l'agent est considéré comme restructuré !

■ TEMPS DE TRAVAIL DU 9è RSAM

Depuis le 8 juin 2021, se sont déroulés les deux CHSCT du Quartier Vergnes à Montauban (9ème RSAM, détachement 3ème RMAT, détachement SIMMT). Leurs membres ont émis, à l'unanimité, des avis favorables à l'adoption de la rénovation de l'organisation du temps de travail qui entrera en vigueur en 2022.

Pour **Force Ouvrière**, ces accords sont l'aboutissement de longues et importantes

négociations avec le commandement local car le processus de négociation s'annonçait très compliqué.

FO reconnaît l'effort de tous d'être parvenus à ce nouvel accord.

■ PROJET PACOME

Ce projet consiste à créer un vivier de cadres (projet analyse des compétences et des mobilités). L'Armée de Terre dispose d'une population importante de cadres techniques :

115 postes ICD, 52 postes ICDD, 6 postes CTD et 11 postes ICDHC.

C'est pourquoi, l'Armée de Terre s'intéresse au parcours professionnel de ces agents.

➤ Dossier à suivre pour **Force Ouvrière**...

■ AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

La DRHAT a lancé une étude afin de simplifier les processus de recrutements. Nous aurons plus de détails au prochain CTR.

■ POINT DE SITUATION DU PLAN DE RECRUTEMENT 2021

La DRHAT nous indique que les résultats du plan 2020 sont très satisfaisants. Sur 400 droits ouverts, 360 sont réalisés, soit 90 %.

Pour 2021 l'expression est de 526 postes :

- 9,7 % catégorie A
- 18,8 % catégorie B
- 44 % catégorie C
- 27 % d'ouvriers.

■ BILAN D'AVANCEMENT DES FONCTIONNAIRES

L'année 2021 met en évidence un bilan positif. À cette occasion, la cheffe de la section administration gestion BPC rappelle les trois trajectoires.

- Courte : 10 % - 20 %
- Médiane : minimum 60 %
- Longue : maximum 20 %.

La DRHMD a demandé à la DGAFP une reconduction sur deux ans du plan de

requalification. Pas de retour à ce jour de la DGAFP...

FO demande si, en dehors du plan de requalification de C en B, il y a eu des promotions au choix.

Réponse de la DRHAT : aucune pour l'année 2020 et seulement 2 en 2021.

■ PLAN ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Une mesure pour **Force Ouvrière** qui va dans le sens du vrai dialogue social. La DRHAT propose de former un groupe de travail avec les organisations syndicales sur ce sujet.

■ TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Force Ouvrière  soulève le problème du statut des gardiens veilleurs. En effet, la DRHAT ne nous a pas présenté de projet d'armement des gardiens veilleurs et se réfère uniquement à l'arrêté du 17/10/1980.

Pour **FO**, il est important de mettre à jour les statuts des ATMD concernés !

FO alerte la DRHAT sur le risque des OECE (Ouvriers d'État Chef d'Équipe) à faire valoir leurs droits aux travaux insalubres avec l'évolution en niveau 2 de la profession. En effet, il existe aujourd'hui des problèmes de validation qui se règlent difficilement par une attestation employeur afin que la caisse des dépôts et consignation prenne en compte les années d'exposition.

■ CONCLUSION

Tous les sujets de ce CTR ont été traités mais **FO Défense** déplore, une fois de plus, une audioconférence sur une journée entière avec d'incessantes coupures téléphoniques.

Une téléconférence aurait été bien plus constructive.

Nous vous rappelons que toute la présentation DRHAT de ce CTR reste consultable auprès de vos délégués.



COMPTER REJOINDRE

Comité Technique de Réseau Armée de Terre

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Encore un CTR qui se fait sans vis-à-vis... et même si les échanges ont lieu en audio conférence, il n'en reste pas moins que ces CTR, sans visage, ni personne physique en face de nous, sont vraiment loin d'un dialogue social où regards et attitudes parlent autant que les mots ! On se contentera donc de partager nos points de vue sans autre forme de dialogue.

Justement le dialogue social !

Un processus de négociations qui doit sembler désuet aux autorités en visite dans nos établissements de l'Armée de Terre tant celles-ci évitent les échanges avec les personnels civils et nos représentants syndicaux. Cela devient une dangereuse et déplorable habitude.

Les tables rondes sont organisées avec les représentants de catégories militaires (officiers, sous-officiers, militaires du rang et même les réservistes), rarement, voire pas du tout par catégorie de personnels civils (Catégorie A, catégorie B, catégorie C et OE). Alors Les représentants du personnel, que nenni !

Les autorités nous évitent. Pourtant les représentants locaux des syndicats représentatifs ont beaucoup à dire sur les problèmes de vie courante au sein de leur structure. En ces temps de crise sanitaire, serions-nous les syndicats, considérés comme pestiférés et mis à l'écart ? Le personnel civil, le syndicat FORCE OUVRIERE demandent à être reçus, comme il se doit, lors des visites d'autorité, la composante civile de nos armées fait partie intégrante de nos établissements.

Dialogue social, communication, justement des mots qui ne sont pas toujours présents au sein de l'Armée de Terre !

Le chantier de la mise en sous-traitance de l'entretien des cibleries : le syndicat FORCE OUVRIERE en parlait déjà lors de la bilatérale du 15 septembre 2020 et dans sa déclaration liminaire au CTR Terre du 18 novembre 2020.

Faisant suite à nos interventions, la 1ère réponse à l'automne 2020 était « ... Dans un contexte de ressources humaines tendues, il est préférable de confier cette activité à un industriel et ainsi libérer une ressource à réorienter vers d'autres activités. La notification du marché préparé par la SIMMT devrait intervenir entre mi-décembre 2020 et fin janvier 2021 ». Aujourd'hui voilà que le sujet est abordé avec un autre intitulé « Le délestage de la fonction ciblerie » !!



Dans le cadre du CTR, instance de dialogue social formel, FORCE OUVRIERE s'étonne !

OUI, notre syndicat s'étonne que le document concernant le port d'arme des gardiens veilleurs personnels civils, en diffusion restreinte note n° 508827 du 6 novembre 2020, n'ait pas été communiqué aux élus CTR alors même que le thème avait été abordé lors du CTR 2019. On est bien loin de ce dialogue social formel de cette instance qui se veut constructive !

Nous sommes pourtant bien préoccupés par l'aspect réglementaire et organisationnel du port d'arme des gardiens veilleurs personnels civils ! Sans y être opposé notre syndicat se pose beaucoup de questions dans le « comment mettre tout ça en place sans créer des problèmes ».

FORCE OUVRIERE attend l'avis de la DRHMD, car le port d'arme, même sur volontariat, est bien une spécificité à prendre en compte dans le statut des ATMD. Le recrutement devra alors être plus sélectif car une aptitude spécifique au port d'arme sera obligatoirement demandée. Et quand on écrit « ...sur volontariat ... », quid de ce qui se passera en termes d'organisation s'il n'y a pas de volontaire au port d'arme ?

La formation aéronautique reste un problème. Après avoir discuté pendant plusieurs CTR et entrevu enfin une issue à cette problématique de formation FAMA, voilà que d'autres problèmes remontent à la surface...

Le 10 juin dernier un chef d'atelier du 5°RHC écrivait :

« Je vous rend compte, selon la procédure ALAT-R02-PRC006, que l'emploi d'un mécanicien sur aéronef est soumis au fait qu'il doit être formé ... Dans l'attente de décisions, les Ouvriers de l'État non qualifiés ne travailleront plus sur aéronef et je souhaiterais savoir quelle est la conduite à tenir pour pouvoir les employer sur aéronef... »

Les OE aéronautique non QT ne peuvent plus travailler sur aéronef ! Ça y est, c'est écrit, voici la preuve verbale du préjudice que subissent depuis 2014 les ouvriers de l'État du 5e RHC. Le sujet des formations Aero fut abordé à maintes reprises : cabinet du ministre (entretien avec Mr PIAT), DRHMD, DRHAT, COMALAT, CMG ainsi que les instances locales mais rien n'a abouti. L'employeur (COMALAT) se doit de respecter la loi (IM) et envoyer nos OE, recrutés directement depuis 2014, en QT comme le font les AIA et SIAE. Pour certains de nos ouvriers, cela fait 7 ans qu'ils travaillent au RHC et certains sont toujours en attente de formation faute de pré requis.

2021 voit enfin arriver un plan sur l'égalité professionnelle des femmes et des hommes civils. Avec ce plan articulé autour de 5 axes principaux et du réseau mixité, le syndicat FORCE OUVRIÈRE espère que la femme aura la place et le respect auxquels elle a droit au sein de nos Armées et plus particulièrement au sein de l'Armée de terre

Merci de votre attention.

PARIS, le 16 juin 2021

